



Conseil économique et social

Distr. générale
31 mars 2015
Français
Original : anglais

Conseil économique et social Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

Point 5 a) de l'ordre du jour

**Débat de haut niveau : réunion ministérielle du forum
politique de haut niveau pour le développement durable,
convoqué sous les auspices du Conseil économique et social**

Rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables

Note du Secrétaire général

Résumé

Le Secrétaire général transmet le rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, établi par le Programme des Nations pour l'environnement (PNUE) en application des résolutions 67/203, 68/210 et 69/214 de l'Assemblée générale. Ce rapport s'inspire d'un rapport intérimaire soumis en 2014 par le PNUE en sa qualité de secrétariat du Cadre décennal au Conseil économique et social (E/2014/93). L'objectif du présent rapport est de rendre compte aux États Membres et aux parties prenantes des activités du Cadre décennal et des derniers développements concernant les principaux produits, les problèmes et les perspectives; le rapport est soumis par l'intermédiaire du Conseil à l'examen du Forum politique de haut niveau pour le développement durable qui se tiendra en 2015.



A. Aperçu

1. Dans sa résolution 66/288 du 27 juillet 2012, l'Assemblée générale a fait sien le document issu de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulé « L'avenir que nous voulons », dans lequel la Conférence a adopté le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, réaffirmant à cette occasion que les modes de consommation et de production durables devaient être adoptés et que c'était là l'un des objectifs généraux du développement durable et l'une des conditions essentielles de sa réalisation.

2. La population mondiale atteindrait 9,5 milliards en 2050; 1,2 milliard vivent actuellement dans l'extrême pauvreté et de grandes privations, tandis qu'une classe moyenne toujours plus nombreuse est composée de consommateurs qui devraient, en 2050, être au nombre de 3 milliards; c'est dire que la promotion de modes de consommation et de production durables est d'importance essentielle. L'adoption du Cadre décennal a ouvert la perspective de l'avènement d'un cadre mondial d'action destiné à améliorer la coopération internationale et à propager l'application des modes de consommation et de production durables dans tous les pays. L'objectif est d'avoir un impact collectif par des programmes et des partenariats réunissant de nombreux acteurs, de soutenir l'élaboration et l'augmentation d'échelle des politiques et initiatives réussies concernant les modes de consommation et de production durables à tous les niveaux, d'encourager l'échange de connaissances et de données d'expérience et de faciliter l'accès aux ressources techniques et financières, pour les pays en développement qui souhaitent passer à des modes de consommation et de production durables. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en sa qualité de secrétariat du Cadre décennal, soutient activement cette entreprise. Récemment, le PNUE a annoncé que les modes de consommation et de production durables et les modes de vie durables seraient le thème de la Journée mondiale de l'environnement de 2015 (Sept milliards de rêves, une planète : consommez avec soin).

3. Le présent rapport a été établi par le secrétariat du Cadre décennal au nom du Conseil intergouvernemental de celui-ci en réponse à la résolution A/69/214 de l'Assemblée générale des Nations Unies qui prie le Conseil d'administration et le Secrétariat de lui soumettre des rapports à jour, par l'intermédiaire du Conseil, en vue de leur examen par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable qui se tiendra en 2015.

4. Le rapport suit et complète un premier rapport transmis par le Secrétaire général de l'ONU au Conseil économique et social dans la perspective de sa réunion consacrée aux questions de coordination et de gestion les 17 et 18 novembre 2014 (E/2014/93). Ce premier rapport résumait les questions de gouvernance et d'application du Cadre décennal depuis la création, le 16 septembre 2013, du Conseil intergouvernemental du Cadre (A/67/L.81).

5. Avec le concours du secrétariat du Cadre décennal ainsi qu'avec la contribution de très nombreux partenaires, des progrès considérables ont été accomplis au cours des six derniers mois. Quatre sur six programmes du Cadre décennal ont désormais été élaborés et lancés et un cinquième sera lancé en avril. , En outre le Fonds d'affectation spéciale créé pour soutenir les politiques et

initiatives concernant les modes de consommation et de production durables dans les pays en développement et dans les pays en transition est désormais opérationnel.

6. « Instaurer des modes de consommation et de production durables » est l'un des 17 objectifs du développement durable proposés dans le Document final de la session du Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable (objectif 12) en juillet 2014(A/68/970). Dans le cadre des efforts que fait la communauté internationale pour rédiger et réaliser le programme de développement pour l'après-2015, le Cadre décennal peut offrir un mécanisme profondément novateur d'application en vue de cet agenda.

B. Conseil du Cadre décennal

7. Dans sa résolution 69/214, l'Assemblée générale des Nations Unies a réaffirmé sa résolution 67/203 concernant le Conseil du Cadre décennal et a décidé que la durée des mandats ultérieurs des membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables continuerait d'être de deux ans comptés à partir du 16 septembre, et que les groupes régionaux représentés à l'Organisation des Nations Unies pourront proposer que l'un des membres qui les représentent soit reconduit dans ses fonctions, tout en veillant à ce qu'aucun État Membre ne puisse siéger pendant plus de deux mandats consécutifs et en tenant compte de l'importance de concilier continuité et renouvellement dans les travaux du conseil.

8. La troisième session du Conseil du Cadre décennal de programmation a été accueillie par le Gouvernement chilien les 15 et 16 octobre 2014 au Ministère chilien des relations extérieures, à Santiago. Huit pays membres y ont participé : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, le Chili, l'Indonésie, le Japon, la République-Unie de Tanzanie, la Roumanie et la Suisse. Des changements sont intervenus dans les sièges partagés par plusieurs pays (ainsi, le Bangladesh a remplacé l'Indonésie, l'Allemagne a remplacé la Finlande et le Japon a remplacé la République de Corée). Le Conseil du Cadre décennal est actuellement présidé par l'Allemagne et coprésidé par le Mexique.

9. On a souligné combien il importait de renforcer la coopération dans les cinq régions géographiques, et entre elles, représentées par les membres du conseil. La participation directe et efficace des centres nationaux de coordination et des acteurs nationaux est également essentielle, notamment à la conception et l'application des programmes du Cadre décennal. Le conseil a également prié le secrétariat du Cadre décennal de définir une politique de marque pour associer des projets de grande qualité au Cadre décennal et à ses programmes. Cette politique aidera aussi à mener des projets non sélectionnés pour le Fonds d'affectation spéciale en raison des ressources limitées mais qui présentent un important potentiel. Les membres du conseil ont manifesté leur intérêt d'ensemble pour la promotion des modes de consommation et de production durables et pour le Cadre décennal dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs du développement durable. Ils ont souligné aussi combien il importait d'établir un lien entre l'évolution des modes de consommation et de production durables et l'élimination de la pauvreté. Dans cette optique, les membres du conseil se sont dits prêts à continuer à s'intéresser et à promouvoir le Cadre décennal dans les grandes instances internationales telles que le Forum économique mondial de 2015, où les

questions relatives aux modes de consommation et de production durables éveillent un vif intérêt. Il a été convenu que la sélection des indicateurs permettant de mesurer les progrès de la réalisation du Cadre décennal de programmation serait faite en étroite coopération avec les chefs, les coprésidents et les conseils consultatifs multipartites des programmes et des régions, la référence étant le programme de développement pour l'après-2015.

C. Mobilisation des parties prenantes pour la réalisation du Cadre décennal de programmation aux niveaux régional et national

10. La participation recherchée de toutes les parties prenantes du Cadre décennal de programmation au partage des données d'expérience et à la création de capacités aux niveaux régional et sous-régional a été obtenue au cours des six derniers mois. Ces activités nouvelles et renforcées comportent la participation des membres du Conseil du Cadre décennal, des centres nationaux de coordination (115 désignés jusqu'à présent) et des parties prenantes des principaux acteurs qui représentent désormais tous les grands groupes (60 interlocuteurs et partenaires mondiaux et régionaux désignés à ce jour). Des dialogues régionaux ont été organisés en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe et en Asie pour faciliter la poursuite de l'application des stratégies régionales concernant les modes de consommation et de production durables. Ces réunions ont également contribué à un enrichissement mutuel et à l'intégration des instances de coopération régionale existantes telles que le Conseil régional d'experts gouvernementaux sur les modes de consommation et de production durables pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe ou encore l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

11. Une initiative des petits États insulaires en développement pour les modes de consommation et de production durables dans le Cadre décennal de programmation a été lancée à la Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement tenue du 1er au 4 septembre 2014 à Apia; l'initiative montre la voie d'une coopération interrégionale et Sud-Sud dans le cadre de cette programmation. Pour y donner suite, le PNUE a participé, du 27 au 29 janvier 2015 à la Barbade, à une réunion régionale pour les Caraïbes dans le but de mettre au point des propositions de projet pour les petits États insulaires en développement dans les programmes du Cadre décennal de programmation. Cette initiative répondait à la décision 5 du Forum des ministres de l'environnement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le thème des petits États insulaires en développement et développement durable et au paragraphe 69 du Document issu de la Conférence sur la voie à suivre pour l'accélération des modalités d'action en faveur des petits États insulaires en développement (voir résolution 69/15 de l'Assemblée générale).

12. La première réunion du Comité exécutif du Conseil régional d'experts gouvernementaux sur les modes de consommation et de production durables pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes a eu lieu à Santiago du 13 au 15 octobre 2014; la réunion a rassemblé 10 centres nationaux de coordination de neuf pays (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Honduras, Jamaïque, Mexique, Pérou et Sainte-Lucie). Le Comité exécutif a élaboré une nouvelle stratégie régionale et un plan d'action pour les modes de consommation et de production durables en Amérique

latine et dans les Caraïbes; ils seront présentés à la réunion intersessions du Forum des ministres de l'environnement en mars 2015. Suivant les modèles de feuille de route adoptés dans la région arabe en 2013, dans la région de l'Asie et du Pacifique en avril 2014, ces deux documents offrent des directives pour une pleine intégration de l'adoption des modes de consommation et de production durables dans les mécanismes de coopération régionaux en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les documents indiquent aussi des priorités et repèrent les besoins que devront satisfaire les programmes inscrits dans le Cadre décennal de programmation. Une session commune a été organisée pour le dialogue avec le conseil du Cadre décennal de programmation, réuni pour la troisième fois juste après la réunion du Comité exécutif.

13. La première réunion régionale multipartite du Cadre décennal de programmation pour l'Europe orientale a eu lieu à Genève le 27 octobre 2014, en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe; elle a rassemblé des représentants de 14 pays, d'ONG et d'autres organisations comme le Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et orientale. L'objet de la réunion était de dégager un aperçu mondial et régional sur le Cadre décennal de programmation, de faire connaître les progrès des initiatives, politiques et activités nationales et régionales relatives aux modes de consommation et de production durables, de repérer des synergies et des domaines possibles de coopération. La réunion a donné aux participants la possibilité d'exprimer les besoins et priorités de leur pays sur ce sujet et d'obtenir un engagement actif de la région en faveur de la mise au point et de l'application des programmes inscrits au Cadre décennal de programmation. Les conclusions de l'atelier ont été communiquées à la réunion du Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, qui suivait immédiatement après.

14. La première réunion du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, des centres nationaux de coordination et des partenaires du Cadre décennal de programmation a eu lieu les 10 et 11 décembre 2014 à Rome. La réunion a rassemblé 13 centres nationaux de coordination de pays de la région, des représentants de plusieurs grands groupes (ONG, entreprises et industries, femmes) et les coprésidents de trois programmes inscrits au Cadre décennal de programmation (Consumers International, Conseil international des initiatives environnementales locales et Fonds mondial pour la nature). Les participants ont échangé des idées sur une collaboration et un échange d'informations possibles pour accélérer l'application du Cadre décennal de programmation. Ils ont rappelé combien il importait que les pays de la région fassent connaître les efforts qu'ils déploient pour promouvoir à tous les niveaux les modes de consommation et de production durables, ainsi que la nécessité d'établir des liens entre ces modes et d'autres orientations des travaux sur le développement durable, comme le changement climatique et l'élimination de la pauvreté.

15. En outre, deux ateliers sous-régionaux de création de capacités à l'intention des centres nationaux de coordination du Cadre décennal de programmation ont été organisés en Asie. Du 21 au 23 octobre 2014 a été organisé à Vientiane l'atelier de formation pour l'Asie du Sud-Est à l'intention des centres nationaux de coordination du Cadre décennal de programmation, avec une contribution de SWITCH Asia. La réunion a rassemblé 25 participants originaires de sept pays de la région, notamment un représentant du secrétariat de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est

(ASEAN), la délégation de l'Union européenne et un représentant du Japon. Les participants ont pris connaissance des principes des modes de consommation et de production durables, du Cadre décennal de programmation et des résultats scientifiques du Panel international pour la gestion durable des ressources. Un deuxième atelier sur les politiques des modes de consommation et de production durables et le Cadre décennal de programmation à l'intention des centres nationaux de coordination en Asie du Sud a eu lieu du 26 au 28 février 2015 à Colombo tout de suite après la réunion préparatoire du Forum sur les modes de consommation et de production durables en Asie du Sud organisée par le Bureau régional du PNUE pour la région de l'Asie et du Pacifique, avec le Programme coopératif sur l'environnement pour l'Asie du Sud (SACEP). Les représentants des États membres sont tombés d'accord sur la nécessité d'établir le Forum de l'Asie du Sud sur les modes de consommation et de production durables. L'atelier du Cadre décennal de programmation a permis des premiers échanges de vues sur les priorités dans la région, sur la coordination avec le Cadre décennal de programmation et ses programmes ainsi qu'avec SWITCH Asia. Les deux ateliers ont aidé à appliquer la feuille de route du Cadre décennal de programmation pour l'Asie et le Pacifique.

16. Aux niveaux régional et sous-régional, le dialogue et la coopération ont contribué à une meilleure connaissance des besoins de création de capacités, ce qui, à son tour, aidera à adapter le Cadre décennal de programmation et ses programmes. Ces activités montrent la nécessité de donner aux centres nationaux de coordination des moyens concrets et des pratiques optimales dont ils puissent s'inspirer, et de montrer l'importance d'un renforcement des institutions, d'une coordination interministérielle et d'une participation de toutes les parties prenantes. Le secrétariat du Cadre décennal de programmation élabore dans cette optique un dossier à l'intention des centres nationaux de coordination, qui comportera des directives et des instruments reposant sur les données d'expérience acquises par les centres nationaux de coordination en vue d'un renforcement institutionnel, de la participation aux programmes, de l'engagement des parties prenantes et d'autres aspects essentiels du rôle des centres nationaux de coordination dans le Cadre décennal de programmation.

D. Développement, lancement et mise en route des programmes du Cadre décennal de programmation

17. Les programmes du Cadre décennal de programmation constituent des plateformes de collaboration ouvertes à tous où les parties prenantes, provenant de tous les secteurs de la société et de toutes les régions du monde, peuvent travailler systématiquement ensemble pour réaliser les objectifs collectifs et contribuer aux grands objectifs du Cadre décennal de programmation. Les programmes de celui-ci sont inclusifs et pragmatiques. Ils visent à : a) tirer parti des synergies et de la coopération, regrouper les initiatives et les partenaires existants; b) augmenter l'échelle et reproduire les pratiques optimales et les politiques couronnées de succès pour les modes de consommation et de production durables; et c) engendrer et entretenir de nouveaux projets et activités sur les modes de consommation et de production durables en réponse aux priorités et aux besoins régionaux et nationaux à mesure qu'ils apparaissent.

18. Des progrès appréciables ont été obtenus s'agissant du développement et du lancement des programmes inscrits au Cadre décennal de programmation. Au total,

quatre des six programmes actuels ont été lancés au cours des 12 derniers mois, entre avril 2014 et mars 2015. Ces programmes sont le résultat d'un vaste processus consultatif facilité par le secrétariat du Cadre décennal de programmation sur la base des résultats du Processus de Marrakech. Par des enquêtes, des bilans, des consultations régionales d'experts ou en ligne, l'approche participative ainsi conçue donne la possibilité à de nombreuses parties prenantes et pays de contribuer aux programmes, notamment par l'intermédiaire de leurs centres nationaux de coordination et d'interlocuteurs sectoriels.

19. Le secrétariat du Cadre décennal de programmation a mis en place une solide structure de gouvernance des programmes, grâce à des appels à une expression d'intérêt, ce qui a profité aux programmes. Cette structure comprend une instance dirigeante (une entité directrice et trois entités codirectrices), ce qui lui assure un bureau de coordination s'occupant pleinement des différents programmes et un Comité consultatif multipartite (qui comprend jusqu'à 25 organisations, notamment des entités directrices et codirectrices).

20. Les programmes inscrits dans le Cadre décennal de programmation comprennent désormais des réseaux collectifs d'experts chargés de l'application, indispensables pour réaliser une action à grande échelle dans le sens de l'adoption de modes de consommation et de production durables. À ce jour, 335 gouvernements et organismes partenaires participent activement à la gouvernance et à la mise en œuvre des programmes, 18 dans les instances dirigeantes (dont 9 entités gouvernementales, 3 ONG internationales, 2 organismes des Nations Unies et 1 association patronale internationale), et 87 participent aux travaux des comités consultatifs multipartites des programmes. En outre, au total 231 institutions sont partenaires dans les cinq programmes actuellement lancés. Compte tenu du fait que les nouveaux partenaires peuvent adhérer aux programmes du Cadre décennal de programmation à tout moment pour concourir à leur réalisation, l'ampleur de ces partenariats et le niveau attendu d'engagement sont sans précédent dans le domaine des modes de consommation et de production durables.

21. Les partenaires de longue date de l'action menée en faveur des modes de consommation et de production durables, déjà partenaires du Processus de Marrakech et les nouveaux partenaires régionaux, nationaux ou mondiaux se sont ralliés à une communauté mondiale élargie, et il en découle de nouvelles modalités de collaboration et des synergies. Cela a amené à inclure dans les programmes du Cadre décennal de programmation des initiatives existantes majeures telles que l'Initiative des pratiques durables de passation des marchés publics, le Partenariat mondial pour un tourisme durable ou encore le Partenariat pour l'éducation et la recherche sur la vie responsable (PERL). De même, des initiatives telles que l'initiative Bâtiments durables et climat ou encore le réseau Agri-food international, devraient apporter leur contribution aux programmes sur l'aménagement et la construction durables et sur un système d'approvisionnement alimentaire viable une fois que ceux-ci auront été lancés.

Pratiques durables de passation des marchés publics

22. Le Programme sur les pratiques durables de passation des marchés publics a été officiellement lancé le 1^{er} avril 2014 à l'occasion de la dixième session du Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable, au Siège de

l'ONU, à New York. Le PNUE anime ce programme, aux côtés de l'Institut coréen de l'industrie et des technologies environnementales (KEITI) et du Conseil international des initiatives environnementales locales. Le Programme sur les pratiques durables de passation des marchés publics réunit 69 institutions et experts qui participent sur cette question, et notamment le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), l'Institut international du développement durable ou encore l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ainsi que des ministères et administrations de 19 pays de toutes les régions du monde. Le Comité consultatif multipartite comprend au total 15 institutions, nombre qui sera porté à 20 en 2015; il inclut des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales et des instituts de recherche.

23. Entre octobre 2014 et mars 2015, les activités suivantes ont été réalisées dans les groupes de travail du Programme sur les pratiques durables de passation des marchés publics. Des recommandations finales en vue de l'adoption de systèmes efficaces de suivi des marchés publics ont été publiées en mars 2015. Ces recommandations s'appuient sur des activités qui ont eu lieu entre octobre 2014 et février 2015, notamment une série d'études de cas sur l'application du Programme sur les pratiques durables de passation des marchés publics, la rédaction de recommandations préliminaires en vue d'améliorer l'efficacité des systèmes de suivi de ces marchés publics et une analyse de la capacité des organismes publics d'appliquer les recommandations du Groupe de travail en vue de meilleurs systèmes de suivi et d'évaluation des marchés publics. Un rapport final de référence sur la mesure et la publication des avantages des marchés publics durables a été rendu public en février 2015; il porte sur la mesure des impacts et des moyens de communication créés par les marchés publics durables. Un rapport technique sur l'utilisation de systèmes produits-services pour améliorer les marchés publics durables a également été publié. Il faut citer une autre réalisation importante : l'adoption par le Comité consultatif multipartite des principes à suivre pour les pratiques durables de passation des marchés publics, principes qui ont été rendus publics en mars 2015. Le Comité consultatif multipartite renouvelle sa structure en février 2015, sa nouvelle composition étant annoncée le 3 avril 2015.

24. Le premier appel de propositions au titre du Fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal de programmation a été lancé en octobre 2014 et porte sur les marchés publics durables. Les projets sélectionnés contribueront à l'application des politiques et des mesures relatives aux marchés publics durables au niveau des pays et au niveau local.

25. À ce jour, trois projets ont été approuvés en vue d'un financement par le Fonds d'affectation spéciale pour un total de 500 000 dollars, sur la base de critères choisis et approuvés par le Conseil du Cadre décennal de programmation et par les instances dirigeantes du Programme sur les marchés publics durables. Ce sont : a) en Afrique Sud, une proposition de projet émanant du gouvernement de la province de Western Cape, en coopération avec l'Institut international du développement durable, sur la rationalisation des pratiques durables de passation des marchés publics par l'introduction de systèmes produits-services dans la province de Western Cape ; b) en Uruguay, une proposition de projet émanant du Ministère de l'environnement en vue de la création d'un organisme national des marchés publics, en coopération le Bureau des services d'appui aux projets, afin de transformer le système des marchés publics en Uruguay pour le mettre à même de

concourir au développement durable et permettre l'application d'une législation sur les critères de durabilité dans les marchés publics; et c) aux Philippines, une proposition de projet émanant du Centre philippin pour la protection de l'environnement et le développement durable et du Département de la protection de l'environnement et de la gestion des déchets de Quezon City, la principale municipalité du Grand Manille, sur la création et l'application d'un mécanisme de marché public vert au niveau de la municipalité, pour promouvoir des modes de consommation et de production durables.

Information des consommateurs

26. Le Programme d'information des consommateurs qui s'inscrit dans le Cadre décennal de programmation a été lancé à New York le 1^{er} juillet 2014 lors du Forum politique de haut niveau. Ce programme est codirigé par l'Allemagne, notamment par le Ministère fédéral de l'environnement, de la conservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire, et par l'Indonésie, notamment son Ministère de l'environnement et des forêts, ainsi que par Consumers International. Le Programme est doté d'un Comité consultatif multipartite composé de 21 membres (voir annexe 1); plus de 30 autres institutions ont demandé à être partenaires.

27. La première réunion du Comité consultatif multipartite du programme a eu lieu les 6 et 7 novembre 2014 à Paris, où on s'est mis d'accord sur la feuille de route, notamment sur des activités à réaliser en priorité comme la rédaction de directives pour l'information fiable des consommateurs sur la durabilité, ou encore le repérage des perspectives d'intégration de la dimension sociale dans les politiques et pratiques d'information des consommateurs. Depuis, plusieurs activités ont été lancées dans le Programme sur l'information des consommateurs, qui peuvent également contribuer à d'autres programmes sectoriels inscrits dans le Cadre décennal de programmation dans l'optique de l'élaboration de stratégies d'information sur la durabilité.

28. Un projet de grande ampleur, représentant 4,5 millions d'euros, est actuellement lancé au titre de ce programme dans huit pays (Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Philippines, Éthiopie, Maroc, Pérou et Chili) avec le concours de la Coopération allemande et de l'Initiative internationale pour le climat du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la conservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire. Le projet concourra à l'application de systèmes d'information sur la durabilité visant à faciliter l'accès, la publication et l'utilisation des informations relatives aux effets environnementaux, sociaux et économiques des différents biens et services produits. Tout en contribuant au Programme sur l'information des consommateurs, le projet établira une coopération étroite avec les autres programmes inscrits au Cadre décennal de programmation en vue de l'application concrète de méthodes d'information des consommateurs et d'instruments appliqués au niveau sectoriel (par exemple le tourisme, l'agriculture et l'alimentation, les marchés publics). L'un des objectifs du projet sera aussi de repérer et de mettre au point des mesures nationales appropriées d'atténuation des effets du changement climatique dans leur rapport avec les modes de consommation et de production durables et avec l'information des consommateurs.

29. En outre, le Programme sur l'information des consommateurs inscrit au Cadre décennal de programmation travaille étroitement avec le secrétariat de ce dernier pour promouvoir des méthodes nouvelles de structuration de la consommation s'appuyant sur l'économie comportementaliste, et l'élaboration d'études de cas

novatrices pour les programmes inscrits au Cadre décennal de programmation, afin que les programmes appliquent ces méthodes dans leur domaine ou secteur de travail.

Tourisme durable et écotourisme

30. Le Programme sur le tourisme durable et l'écotourisme a été lancé le 5 novembre 2014 à l'occasion du World Travel Market à Londres. Il est dirigé par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), aidée par les ministères du tourisme du Maroc et de la République de Corée et le Ministère français de l'environnement. Le Comité consultatif comprend 22 membres, des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des ONG et des organes privés (voir annexe 1) ainsi que 119 partenaires dans le monde. Il s'appuie sur des travaux déjà réalisés par le Groupe de travail international du Processus de Marrakech sur le développement du tourisme durable, ainsi que sur les objectifs et les activités du Partenariat mondial pour un tourisme durable. La première réunion du Comité consultatif multipartite a eu lieu à Madrid le 27 janvier 2015 au siège de l'OMT.

31. Le Programme cherche à faciliter la coopération entre les différentes parties prenantes dans l'optique du développement et de l'application des pratiques optimales pour une utilisation efficace des ressources et la planification d'un tourisme sobre en carbone qui réduise la perte de biodiversité, conserve les écosystèmes, préserve le patrimoine culturel, atténue la pauvreté et améliore les moyens d'intervention durables. Les domaines prioritaires sont : a) l'intégration des modes de consommation et de production durables dans les politiques et objectifs du tourisme, avec un suivi des progrès réalisés (y compris les plans directeurs pour le tourisme et les moyens de suivi); b) la collaboration entre les parties prenantes du secteur du tourisme pour l'amélioration de sa performance au regard des modes de consommation et de production durables, par un partage des données et l'échange d'informations, le renforcement des compétences techniques et des moyens de suivi; c) l'application des directives, instruments et solutions techniques pour améliorer, prévenir ou atténuer les impacts du tourisme et systématiser l'adoption de modes de consommation et de production durables dans le secteur du tourisme (par des instruments intégrés, pour ces modes de consommation et de production durables, dans les destinations touristiques et les entreprises touristiques, la recherche et l'action sur les questions prioritaires dans la chaîne de valeur touristique et pour influencer le comportement des consommateurs); et d) le renforcement de l'investissement et du financement dans le secteur du tourisme durable.

Modes de vie durables et éducation

32. Le programme des modes de vie durables et l'éducation a été lancé à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au service du développement durable, le 11 novembre 2014, à Nagoya (Japon), sous l'impulsion du Ministère japonais de l'environnement, du Gouvernement suédois et du Fonds mondial pour la nature. Le Programme regroupe 22 organisations au sein du Comité consultatif multipartite (voir annexe 1); il est doté d'un bureau de coordination codirigé par l'Institut de l'environnement de Stockholm, l'Institut pour les stratégies mondiales environnementales au Japon, et par WWF France.

33. L'objectif du Programme est la propagation de modes de vie durables qui soient souhaitables, bénéfiques et accessibles pour chacun, qui soient facilités,

soutenus et encouragés par tous les secteurs sociaux et notamment les administrations, les entreprises et la société civile. Les priorités sont de : a) développer et reproduire des modes de vie durables, sobres en carbone (en encourageant l'adoption de modèles novateurs ou traditionnels de modes de vie durables, en suivant des politiques facilitatrices, des infrastructures et des instruments économiques adaptés, ainsi qu'en justifiant et en encourageant des innovations économiques responsables pour l'adoption de modes de vie durables); b) enseigner les différents modes de vie durables possibles (par un enseignement scolaire sur les modes de vie durables, mais aussi en en faisant le thème d'une action d'apprentissage, de mobilisation et d'émancipation des jeunes en faveur de modes de vie durables); et c) transformer les modes de vie actuels en ceux des générations futures (en suivant des scénarios sobres en carbone et durables, en élaborant des instruments pour évaluer et suivre les impacts des modes de vie, et en assurant et mesurant la contribution du programme à la solution des grands problèmes mondiaux prioritaires).

34. Le Comité consultatif a tenu sa première réunion les 18 et 19 mars 2015 à Tokyo. Les trois entités directrices du Programme et les membres du Comité consultatif ont examiné ensemble les objectifs du Programme sur les modes de vie durables et l'éducation, dégagé des priorités, dressé un programme d'activités pour les deux prochaines années et mis en évidence les principaux domaines de projet.

Aménagement et construction durables

35. La proposition détaillée du programme Aménagement et construction durables, inscrit au Cadre décennal de programmation, notamment sa structure de direction, a été soumise au conseil du Cadre décennal de programmation pour approbation le 25 mars 2015. Le Programme pourra alors être lancé le 20 avril à l'occasion de la vingt-cinquième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains sous la direction de la Finlande, les autres directeurs du Programme étant le PNUE, le Conseil mondial pour une construction verte et le Royal Melbourne Institute of Technology (RMIT). Comme pour les autres programmes inscrits au Cadre décennal de programmation, un processus consultatif a eu lieu en septembre et octobre 2014.

36. En dehors des entités qui codirigent le Programme, 18 organismes spécialisés représentatifs de tous les secteurs de la société et toutes les régions du monde participeront au Comité consultatif multipartite du Programme (voir annexe 1). Le Programme s'appuiera sur des travaux antérieurs du Groupe de travail du Processus de Marrakech sur l'aménagement et la construction durables, et mettra en valeur la coopération et les synergies avec l'initiative du PNUE Bâtiments durables et climat.

37. Dans la proposition soumise au conseil du Cadre décennal de programmation, les objectifs du Programme sont de réaliser en 2030 une situation où toutes les parties prenantes impliquées dans la planification, la mise en service, la conception, la construction et la déconstruction, la gestion et l'aménagement ont une compréhension commune des principes de l'aménagement durable et les connaissances, les ressources et les incitations nécessaires à sa création, son maintien et ses structures, où il est possible de vivre et de travailler dans de bonnes conditions, qui utilisent l'énergie, l'eau, la terres et autres ressources essentielles de manière durable, respectant les limites environnementales et n'ayant pas un grand impact négatif sur le monde naturel, tout en soutenant le développement social et

économique. Les priorités proposées sont d'établir et de promouvoir des cadres conceptuels facilitant l'application des politiques de construction durable, d'encourager les logements écologiquement rationnels, améliorer la durabilité dans la chaîne d'offre du secteur du bâtiment, réduire l'impact sur le climat et améliorer la résistance aux effets du climat du secteur du bâtiment et de la construction, et le partage des connaissances et la prise de conscience.

Systèmes alimentaires durables

38. À sa seconde réunion en mars 2014, le conseil du Cadre décennal de programmation a approuvé une proposition portant sur le développement et l'inclusion d'un nouveau programme sur les systèmes alimentaires durables. La proposition s'inspirait d'une proposition soumise par la FAO et le PNUE, et s'appuyant sur le programme FAO-PNUE sur les systèmes alimentaires durables, établi en 2011. La proposition a été élaborée en réponse à des demandes formelles de quatre gouvernements : le Costa Rica, l'Afrique du Sud, la Suisse et les États-Unis.

39. Une première enquête en ligne a été organisée en juillet 2014 avec la participation de 169 organisations parties prenantes, qui ont indiqué que la sécurité alimentaire et la nutrition, le changement climatique, le gaspillage de nourriture, la perte de biodiversité et d'habitats, la rareté de l'eau et l'efficacité pourraient tous figurer en bonne place dans le programme. Pour le suivi et en partenariat avec la FAO, un groupe d'experts s'est réuni en septembre 2014 à Rome pour développer le concept initialement formulé. Une consultation publique sur le programme des systèmes alimentaires durables a été organisée le 14 mars 2015 par le secrétariat du Cadre décennal de programmation et avec le Réseau de la DAO de la sécurité alimentaire et de la nutrition; un premier appel à l'expression d'intérêt a eu lieu pour animer le programme, qui devrait être lancé au troisième trimestre de 2015.

40. Dans la note de synthèse diffusée en vue des consultations, le programme aurait pour visée un monde dans lequel « tous les systèmes alimentaires sont durables, assurent la sécurité alimentaire et une bonne nutrition pour tous, sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales sur lesquelles reposent la sécurité alimentaire et la nutrition pour les générations futures ».

E. Mise en marche du Fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal de programmation et mobilisation des ressources

41. Le Fonds d'affectation spéciale est opérationnel depuis 2014, date où le conseil du Cadre décennal de programmation a adopté les principes et les critères régissant les appels de propositions, le lancement du premier appel ayant eu lieu en octobre 2014.

42. Le Fonds d'affectation spéciale lance des appels de propositions et cela s'est révélé un moyen efficace de réunir de nouveaux partenaires et susciter l'élaboration de projets de qualité à fort impact. Ainsi, sur un total de 51 projets complets, 29 propositions admissibles ont été reçues après le premier appel de propositions portant sur les marchés publics durables. Sur les 29 projets admissibles, 13 avaient été soumis par des gouvernements et 16 par d'autres parties prenantes. Les projets reçus proviennent d'Asie, notamment d'Asie occidentale (11), d'Amérique latine et des Caraïbes (9), d'Afrique (7) et d'Europe orientale (2).

43. Au moins deux nouveaux appels de propositions seront lancés par le Fonds d'affectation spéciale en juin 2015 pour les programmes relatifs à l'information des consommateurs, d'une part, et aux modes de vie durables et l'éducation, d'autre part (jusqu'à 500 000 dollars pour chaque proposition), sur des activités ciblées dans des pays en développement et dans des pays en transition.

44. En outre, le secrétariat du Cadre décennal de programmation a dressé une stratégie de mobilisation des ressources qui comporte des objectifs et des recommandations d'action précis s'agissant de : a) renforcer la base des donateurs traditionnels du Cadre décennal de programmation, en approfondissant les relations avec les donateurs et partenaires de longue date et historiques; b) diversifier la base de financement, en accroissant la contribution des donateurs non habituels, notamment les institutions financières, les organismes de développement et le secteur privé; c) attirer des ressources non affectées pour répondre aux appels de propositions du Fonds d'affectation spéciale; d) accroître les capacités des pays et des partenaires de mobiliser des ressources pour les programmes du Cadre décennal de programmation, notamment par des partenariats et des coalitions stratégiques; e) encourager l'investissement intérieur visant l'adoption de modes de consommation et de production durables; et f) lever des fonds dans l'optique des programmes.

45. L'aide financière au Cadre décennal de programmation reçue par le secrétariat pour des activités transversales et un soutien à la réalisation des programmes représentent déjà plus de 8 200 000 dollars pour la période 2012-mars 2015. Ces montants ont été fournis par la Commission européenne, l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, Israël, le Japon, la Norvège, la République de Corée et la Suède. Au total, le Fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal de programmation dispose déjà de plus de 2 200 000 dollars pour les différents programmes proposés. En outre, des ressources financières sont mobilisées par le secrétariat du Cadre et par les programmes grâce à des projets vedettes. L'un de ceux-ci recevra de l'Allemagne 4 500 000 euros au titre de l'Initiative internationale pour le climat en 2015.

46. Le Fonds d'affectation spéciale est l'un des nombreux mécanismes qui peuvent être mobilisés pour concourir à la réalisation des programmes sur le terrain. Plusieurs partenaires importants du Cadre décennal de programmation, comme la Commission européenne, ont lancé des appels de propositions portant sur les programmes inscrits au Cadre décennal de programmation (SWITCH Asia). En outre, les programmes élaborent eux-mêmes leurs propres stratégies de financement avec l'aide des organismes codirecteurs et avec la participation active des membres de leur Comité consultatif multipartite. L'objectif est de réunir les différents partenaires d'exécution afin de concevoir et d'appliquer des projets novateurs et efficaces d'adoption de modes de consommation et de production durables à grande échelle. Le secrétariat du Cadre décennal de programmation met au point un dispositif de publication de rapports financiers afin de rendre compte de toutes les ressources mobilisées par les programmes et leurs partenaires, notamment les contributions en nature.

F. Les modes de consommation et de production durables et le Cadre décennal de programmation dans l'optique du programme de développement pour l'après-2015

47. Le 19 juillet 2014, à la fin de sa treizième session, le Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable a transmis à l'Assemblée générale des Nations Unies un document final présentant les objectifs proposés, c'est-à-dire les 17 objectifs et les 169 cibles (A/68/970). Le rapport fait des modes de consommation et de production durables un élément des objectifs du développement durable proposés. Ainsi, l'objectif 12 est d'instaurer des modes de consommation et de production durables et l'une des cibles, la cible 12.1, est la réalisation du Cadre décennal de programmation. En outre, les modes de consommation et de production durables sont présentés comme un élément facilitant la réalisation de nombreux autres objectifs du développement durable.

48. La constatation du fait que les modes de consommation et de production durables sont une condition de la réalisation de la durabilité en général jouera dans un avenir très proche un rôle décisif pour déterminer la façon dont les objectifs de consommation et de production durables et les diverses méthodes appliquées seront systématiquement pris en compte dans les décisions et les plans de développement économique de chaque pays. Le Cadre décennal de programmation pourra ainsi servir de moyen profondément novateur de réaliser le futur programme de développement pour l'après-2015. Dans cette perspective, de nouvelles contributions techniques ont été apportées en vue de la prise en compte des modes de consommation et de production durables dans les objectifs du développement durable et dans le Cadre décennal de programmation, comme mécanisme d'application dans l'optique du programme de développement pour l'après-2015.

49. Les recherches ont progressé sur l'intérêt propre des modes de consommation et de production durables dans l'optique de la résolution des grands problèmes mondiaux, notamment l'élimination de la pauvreté, la compétitivité et l'atténuation des effets du changement climatique. Une publication réunissant une série d'études de cas factuels est en préparation en partenariat avec le University College of London (UCL) et avec l'Overseas Development Institute, organisme britannique; elle sera diffusée en avril ou en mai 2015. Un important groupe d'experts affiliés ou non au PNUE, notamment des spécialistes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont participé à l'élaboration de cet ouvrage.

50. L'élaboration d'indicateurs des modes de consommation et de production durables et de la diffusion des connaissances scientifiques relatifs à l'efficacité de l'utilisation des ressources et à ces modes de consommation et de production durables, se poursuit. En coopération étroite avec le secrétariat du Panel international pour la gestion durable des ressources, un large ensemble d'experts et d'institutions internationaux se sont réunis à Paris en décembre 2014 afin d'examiner la première version d'une étude du PNUE sur « les indicateurs des modes de consommation et de production durables pour les futurs objectifs du développement durable ». Cette étude a été diffusée en mars 2015 au début des négociations sur le programme de développement pour l'après-2015. Ce travail sur les indicateurs sera étroitement lié aux instruments à élaborer pour aider les pays et toutes les parties prenantes compétentes à faire le bilan des politiques et des

initiatives actuelles relatives aux modes de consommation et de production durables, et de suivre ainsi les progrès réalisés dans le Cadre décennal de programmation.

51. Parmi ces instruments figure l'Enquête mondiale sur les politiques et initiatives nationales concernant les modes de consommation et de production durables, qui devrait être lancée par le secrétariat du Cadre en avril 2015 pour : a) aider les centres nationaux de coordination à faire le bilan des politiques et initiatives publiques relatives aux modes de consommation et de production durables dans chaque pays et d'élaborer ainsi leur « profil national », ceux-ci seront ensuite réunis par une instance de documentation mondiale sur les modes de consommation et de production durables; et b) mieux arrêter les possibilités du Cadre décennal de programmation de répondre à des besoins et des priorités spécifiques.

G. Le Centre mondial d'échange d'informations sur les modes de consommation et de production durables

52. Depuis son lancement en 2013, le Centre mondial d'échange d'informations sur les modes de consommation et de production durables, qui est la plateforme d'échange d'informations et de connaissances du Cadre décennal de programmation, s'est considérablement étendu et a suscité une communauté d'utilisateurs dont le nombre ne cesse d'augmenter, puisqu'il dépasse maintenant 2 000 utilisateurs situés dans 150 pays, représentant plus de 1 500 institutions gouvernementales et non gouvernementales. Plus de 165 000 pages ont été consultées et la base de données mondiale sur les initiatives relatives aux modes de consommation et de production durables comprend désormais plus de 600 entrées.

53. Au cours des six prochains mois, le Centre d'échange d'informations sera profondément refondu, de nouvelles sections et de nouvelles rubriques seront développées. En particulier, les centres nationaux de coordination auront la possibilité de présenter leur profil national, de mettre en avant les stratégies, politiques et initiatives qui contribuent à l'adoption de modes de consommation et de production durables. Les centres auront également accès à l'Enquête mondiale sur les politiques et initiatives nationales concernant les modes de consommation et de production durables, ce qui leur permettra d'analyser et de partager les progrès réalisés au niveau institutionnel et au niveau des politiques, ainsi qu'au sujet de mesures ou initiatives précises prises dans le cadre des programmes réalisés ou d'autres secteurs essentiels visant l'adoption de modes de consommation et de production durables.

H. Première réunion mondiale du Cadre décennal de programmation

54. Trois ans après l'adoption, à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, du Cadre décennal de programmation, la première réunion mondiale portant sur le sujet aura lieu les 14 et 15 mai 2015 à New York. Les objectifs sont doubles : a) promouvoir le Cadre décennal de programmation comme mécanisme de réalisation du futur programme de développement pour l'après-2015, l'accent étant mis sur l'action menée aux niveaux régional et national; et b) mettre en pratique la démarche collective qui consiste à obtenir un impact en développant

les synergies et les liaisons mutuelles entre les divers programmes du Cadre décennal de programmation.

55. La première journée de la réunion mondiale du Cadre décennal de programmation rassemblera les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales et plusieurs participants de haut niveau qui sont activement engagés dans la réalisation des programmes du Cadre décennal de programmation, ainsi qu'un vaste auditoire international. Ces parties prenantes : a) illustreront et exploreront la nature universelle et l'intérêt propre d'un passage à des modes de consommation et de production durables pour la réalisation du développement durable; b) permettront aux régions et pays de partager des données d'expérience au sujet des stratégies, politiques et initiatives, besoins et priorités de création de capacités visant les modes de consommation et de production durables pertinents pour la conception et l'application des programmes; c) détermineront les capacités actuelles et initiatives présentes de réalisation sur lesquelles peuvent s'édifier les programmes du Cadre décennal de programmation de façon que des résultats concrets soient obtenus en 2017 au plus tard (pour l'examen à mi-parcours du Cadre décennal de programmation) et en janvier 2023 (achèvement de celui-ci); et d) obtiendront la participation de la communauté de la coopération pour le développement à la mise en œuvre du Cadre décennal de programmation, en offrant les programmes demandés à Conférence des Nations Unies sur le développement durable comme mécanismes d'exécution pour le passage à des modes de consommation et de production durables aux niveaux national et régional.

56. Le deuxième jour de la réunion mondiale, un atelier portera sur la coordination des mesures d'exécution effectives des programmes du Cadre sur le terrain, et l'atelier rassemblera les membres du conseil du Cadre décennal de programmation et les principales parties prenantes de son application. Les objectifs sont de : a) réunir pour la première fois les codirigeants et les acteurs de l'exécution des programmes afin d'accélérer celle-ci; b) augmenter la capacité des programmes de créer des synergies avec les stratégies régionales et nationales actuelles en utilisant la démarche collective de recherche d'un impact; c) identifier les domaines de travail communs et les projets à grande échelle profondément novateurs qui intéressent plusieurs des programmes inscrits au Cadre décennal de programmation; et d) apporter une contribution à l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis, ce qui est également en rapport avec la réalisation des objectifs du développement durable.

I. Enseignements tirés et recommandations

57. L'objectif de l'adoption de modes de consommation et de production durables est devenu un élément transversal des divers objectifs du développement durable proposés, et c'est en soi un objectif à part entière. De nombreux gouvernements considèrent déjà le Cadre décennal de programmation comme un important moyen d'application du futur programme de développement pour l'après-2015. Il faudra poursuivre l'appui apporté pour maintenir l'élaboration sur les bases solides déjà posées par le Cadre décennal de programmation, renforcer et maintenir l'engagement de tous les acteurs tout en les aidant à se doter des capacités nécessaires et à obtenir des résultats concrets dans le cadre des programmes inscrits au Cadre décennal de programmation. Les centres nationaux de coordination en particulier sont essentiels pour la réalisation de ces programmes car ils assurent la

coordination interministérielle nécessaire au niveau national pour une bonne mise en oeuvre des politiques de consommation et de production durables.

58. Les synergies entre les divers programmes sont potentiellement de première importance. Les possibilités d'améliorer le caractère exhaustif des programmes inscrits au Cadre décennal de programmation en faveur de la transition nationale à un développement durable sont les suivantes : a) les acteurs de tous les programmes devront identifier les domaines de coopération et les synergies, notamment entre les divers programmes inscrits au Cadre décennal de programmation, afin d'assurer un impact collectif plus large et une bonne mobilisation des ressources; b) il faut bien montrer, par les programmes et par l'expérience propre à chaque pays, que le passage à des modes de consommation et de production durables est une solution triplement gagnante pour la société, pour l'économie et pour l'environnement; et c) il faut repérer d'autres thèmes prioritaires que devraient traiter les programmes inscrits au Cadre décennal de programmation en réponse à des besoins et priorités spécifiques exprimés par les États Membres et par les différentes parties prenantes.

59. L'un des principaux problèmes du Cadre décennal de programmation demeure l'engagement des entreprises, à tous les niveaux, dans les programmes, en qualité de partenaires ou de membres des comités consultatifs multipartites des programmes inscrits au Cadre décennal de programmation. Les réunions internationales et régionales avec les parties prenantes du groupe des entreprises sont actuellement l'un des principaux instruments pour promouvoir cet engagement, mais il reste encore beaucoup à faire à cet égard sur certains thèmes nouveaux.

60. La principale fonction du Cadre décennal de programmation est de faciliter le passage à des modes de consommation et de production durables aux niveaux régional et national, en particulier dans les pays en développement. Au-delà de l'engagement des centres nationaux de coordination, un effort massif de financement, en particulier pour abonder le Fonds d'affectation spéciale (par des contributions non programmées d'avance), est essentiel pour que le Cadre décennal de programmation demeure un mécanisme d'application animé par la demande. Alors que des progrès appréciables ont été réalisés dans la collecte de fonds depuis septembre 2014, il faut passer à une échelle beaucoup plus grande si l'on veut valoriser au mieux l'important potentiel de changement qui est inscrit dans le Cadre décennal de programmation et dans ses programmes.